

# Mutilations génitales féminines au Mali : Bilan d'une étude statistique





© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF),  
Division des données, de l'analytique, de la  
planification et du suivi, février 2022.

## Remerciements

La préparation de ce rapport a été coordonnée par  
Claudia Cappa et Colleen Murray, avec l'aide de  
Munkhbadar Judger (Section des données et de  
l'analytique, siège de l'UNICEF), Lisa Fleming  
(consultante indépendante) et Daniela Luciani  
(UNICEF Mali).

## Pour citer ce document

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Mutilations  
génitales féminines au Mali : Bilan d'une étude  
statistique*, UNICEF, New York, 2022.

## Sources des données

Les données sur les mutilations génitales féminines  
proviennent des enquêtes démographiques et de  
santé de 1995, 2001, 2006, 2012-2013 et 2018. Les  
données démographiques proviennent de l'édition  
numérique du rapport *Perspectives de la population  
dans le monde* de 2019, publié par la Division  
de la population du Département des affaires  
économiques et sociales des Nations Unies.







# Table des matières

<b>Les mutilations génitales féminines dans le programme mondial de développement .....</b>	<b>2</b>
L'élimination des MGF : cible de l'objectif de développement durable n° 5	
<b>Informations clés sur les MGF .....</b>	<b>3</b>
Résumé des principales informations présentées dans ce dossier	
<b>Prévalence actuelle des MGF .....</b>	<b>4</b>
Vue d'ensemble de la pratique au Mali, avec notamment le nombre total de filles et de femmes touchées, les taux de prévalence nationaux et les groupes de population les plus à risque	
<b>Contexte des MGF.....</b>	<b>11</b>
Informations concernant l'âge des filles mutilées, les formes de MGF les plus courantes et les catégories de praticiens réalisant l'intervention	
<b>Attitudes à l'égard des MGF .....</b>	<b>16</b>
Opinions de la population du Mali sur les MGF, notamment sur leur statut d'obligation religieuse et la persistance de la pratique	
<b>Évolution au fil des générations.....</b>	<b>20</b>
Évolution des taux de prévalence nationaux et infranationaux au cours des dernières décennies	
<b>Perspectives pour 2030.....</b>	<b>23</b>
Incidence des tendances liées aux MGF sur la réalisation de la cible visant leur élimination d'ici à 2030	
<b>Riposte programmatique du Mali face aux MGF .....</b>	<b>24</b>
Résumé des engagements, lois et programmes nationaux visant à prévenir les MGF au Mali	
<b>Notes techniques .....</b>	<b>25</b>

# Les mutilations génétales féminines dans le programme mondial de développement

Les mutilations génitales féminines (MGF) constituent une violation des droits de la personne. Chaque fille et chaque femme a le droit d'être protégée contre cette pratique néfaste aux conséquences dévastatrices, symptôme d'inégalités de genre persistantes. Les MGF sont désormais inscrites dans le programme mondial de développement, particulièrement grâce à la cible 5.3 des objectifs de développement durable (ODD), qui appelle à éliminer cette pratique d'ici à 2030.



ODD n° 5 

Parvenir à  
l'égalité des  
sexes et  
autonomiser  
toutes les  
femmes et les  
filles

## CIBLE 5.3

Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine

## INDICATEUR 5.3.2

Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des mutilations génitales féminines



Au Mali,  
**près de huit millions**  
de filles et de femmes  
ont subi des MGF.



Au Mali, **89 %** des filles et  
des femmes âgées de 15 à  
49 ans ont subi des MGF.



Dans le pays, moins d'une fille ou  
femme sur cinq considère que  
**les MGF devraient être éliminées.**  
Chez les garçons et les hommes, cette  
proportion est encore plus faible.  
L'opposition à cette pratique est plus  
fréquente dans les régions où les MGF  
sont rares, ainsi que dans celles où les  
niveaux d'éducation sont plus élevés.

## INFORMATIONS CLÉS

### sur les MGF

La prévalence des MGF est élevée  
chez les filles et les femmes  
**de tout milieu :**

le lieu de résidence, le niveau  
d'études et les revenus ont  
peu d'influence. En revanche,  
la prévalence varie selon  
**les ethnies :** universelles chez  
plusieurs groupes ethniques du  
Mali, les MGF sont nettement  
moins répandues chez les  
Songhaïs et les Touaregs/Bellas.

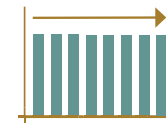


La cible des ODD qui vise à éliminer  
les MGF d'ici à 2030 ne semble pas  
atteignable au Mali. Si les tendances  
actuelles se maintiennent,  
les MGF toucheront encore près de  
**9 filles sur 10** en 2030.

Au Mali, les MGF sont le plus  
souvent réalisées par des  
**praticiens traditionnels.** La  
forme la plus grave, qui consiste  
à suturer l'orifice vaginal, touche  
une minorité de la population,  
mais existe dans toutes les régions  
où les MGF sont pratiquées.



Les MGF sont généralement  
pratiquées **avant l'âge de 5 ans.**  
Certains éléments montrent  
une évolution des circonstances  
entourant les MGF ; en effet,  
celles-ci tendent à être réalisées  
chez des filles **plus jeunes.**

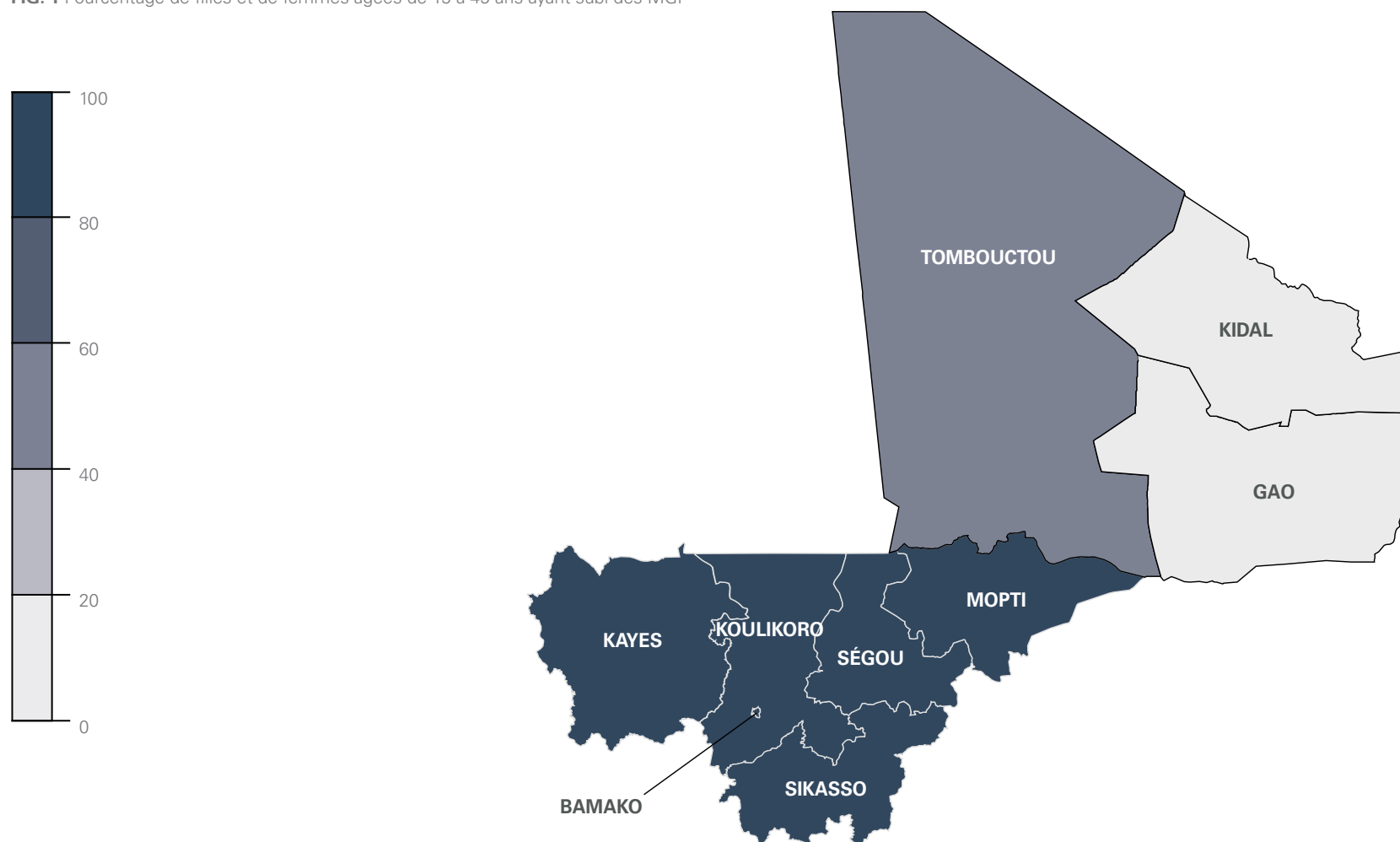


La prévalence des MGF reste  
**stable** depuis au moins cinq  
décennies.

# Prévalence actuelle des MGF

Au Mali, près de huit millions de filles et de femmes ont subi des MGF. À l'échelle nationale, 89 % des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi cette pratique. À l'échelle infranationale, cette proportion varie de 96 % dans la région de Sikasso à moins de 1 % dans les régions de Gao et Kidal.

FIG. 1 Pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des MGF



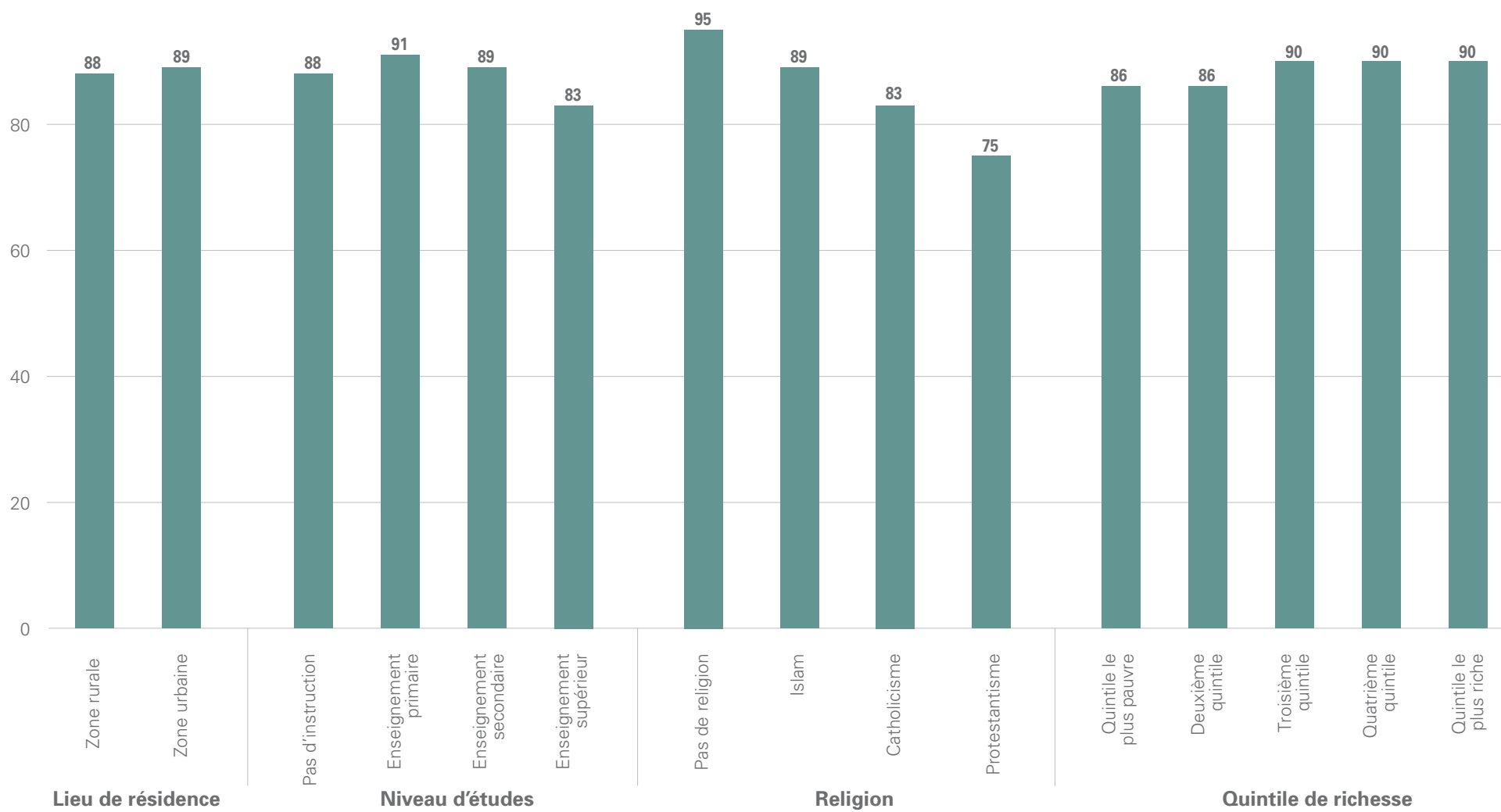
Remarques : Cette carte ne représente en aucune manière la position de l'UNICEF sur la situation juridique des pays ou territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. En raison de difficultés rencontrées pour accéder aux zones rurales lors de la collecte de données, les informations concernant la région de Kidal sont uniquement valables pour les zones urbaines.





La prévalence des MGF reste élevée chez les filles et les femmes de tout milieu : le lieu de résidence, le niveau d'études et les revenus ont peu d'influence sur cette pratique, contrairement aux croyances religieuses.

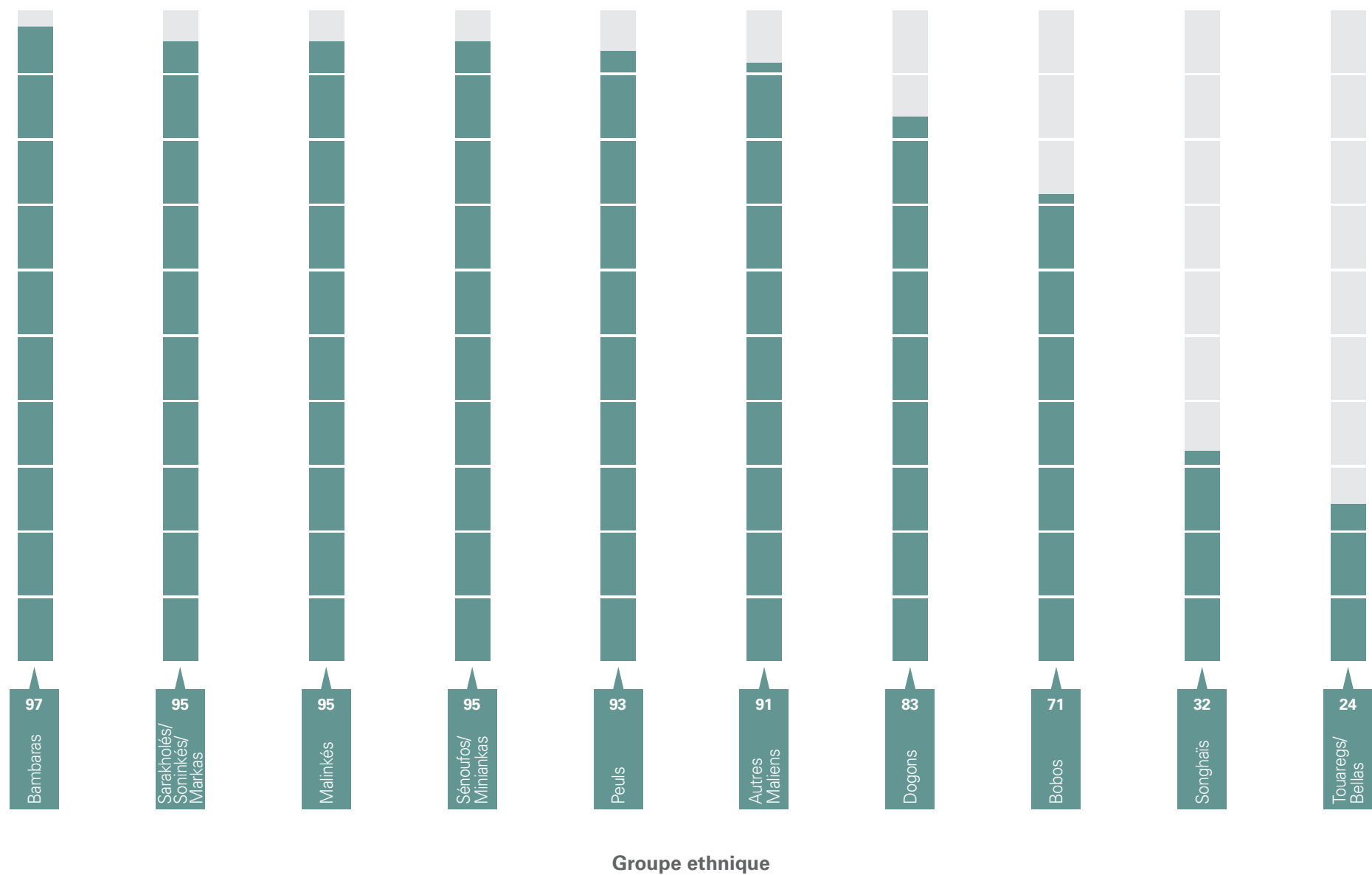
FIG. 2 Pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des MGF





Les taux de prévalence varient significativement selon les ethnies : universelles chez plusieurs groupes ethniques du Mali, les MGF sont nettement moins répandues chez les Songhaïs et les Touaregs/Bellas.

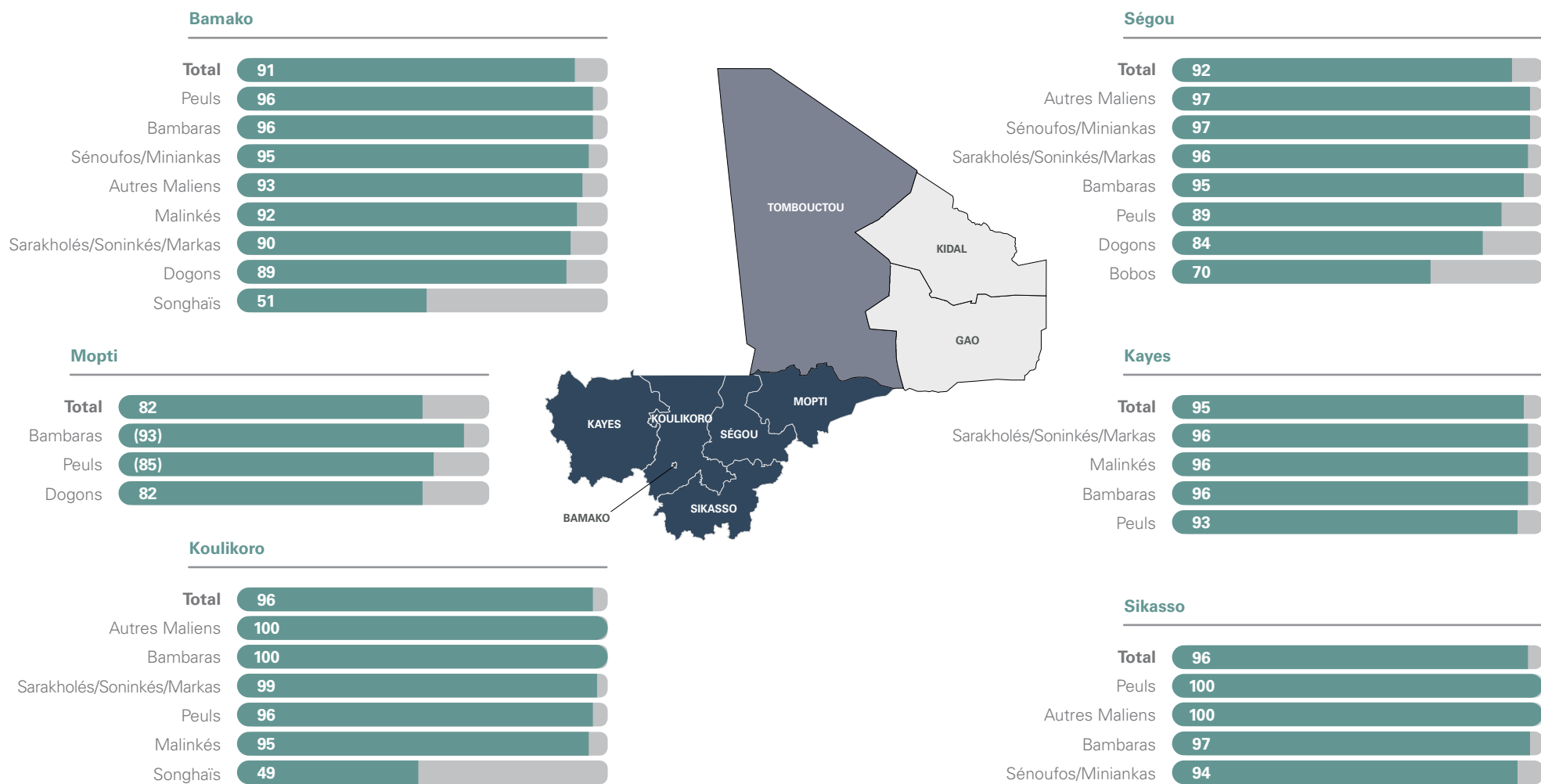
FIG. 3 Pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des MGF



**Les variations dans la prévalence des MGF selon les régions semblent étroitement liées à la présence ou à l'absence des groupes ethniques chez lesquels cette pratique est courante.**

Dans les régions du sud, où la pratique touche presque toutes les filles et les femmes, la prévalence est élevée parmi tous les groupes ethniques. Les Songhaïs sont une exception notable, puisque la moitié des filles Songhaïs sont mutilées, même dans les régions où la pratique est presque universelle.

**FIG. 4a** Pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des MGF

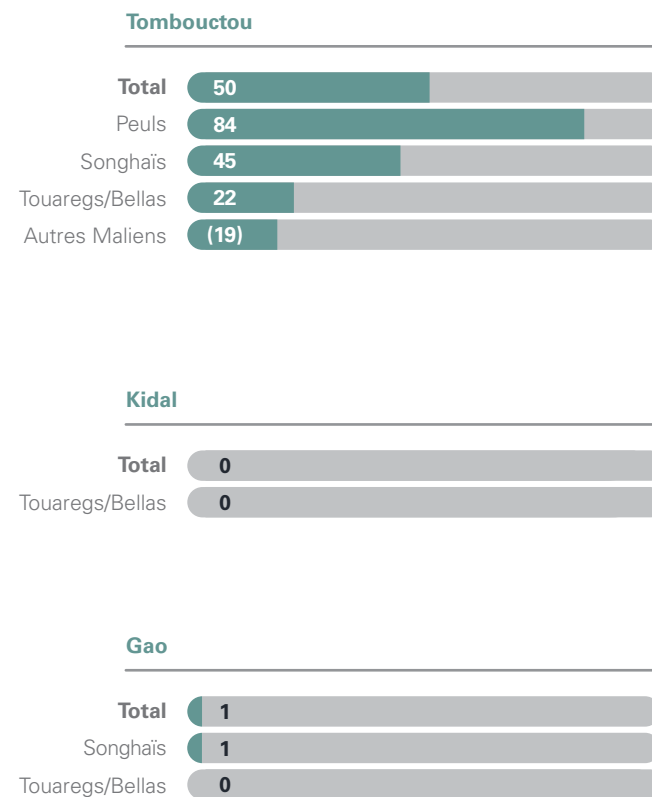
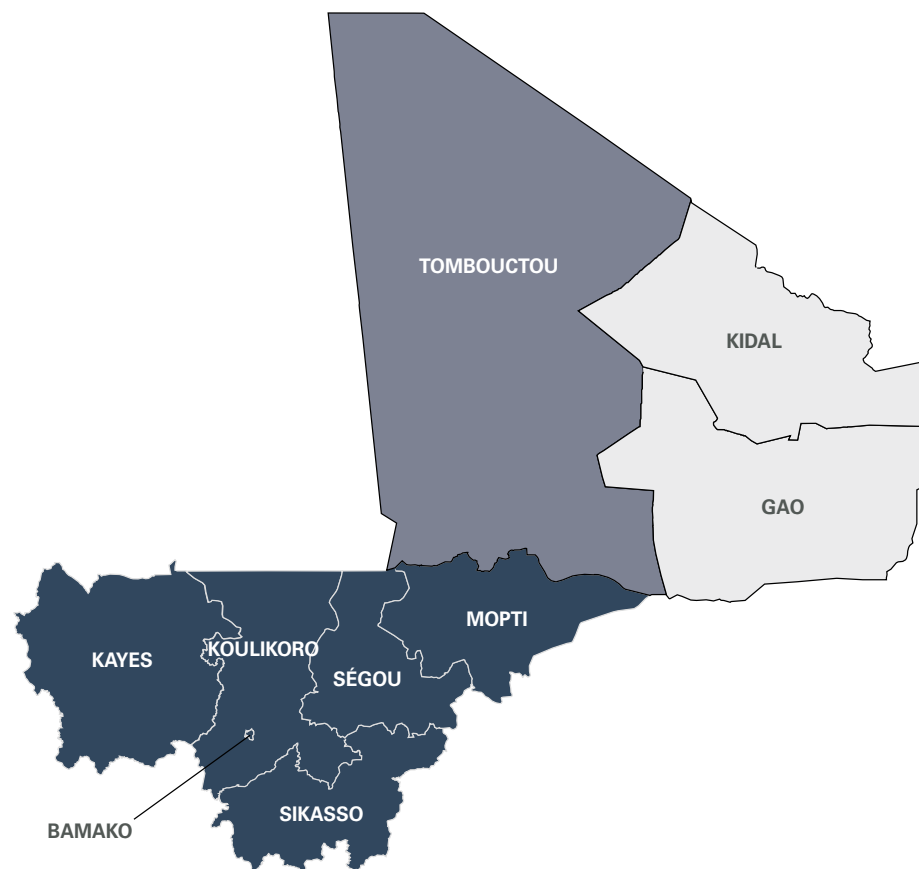


Remarques : Ces valeurs s'appuient sur un minimum de 25 cas non pondérés. Les données relatives à certains groupes ethniques ont été supprimées, car le nombre de cas était insuffisant pour réaliser l'analyse.



C'est à Tombouctou que la prévalence des MGF présente la plus forte variation selon les groupes ethniques. Dans les régions du nord du pays, les taux sont plus uniformes.

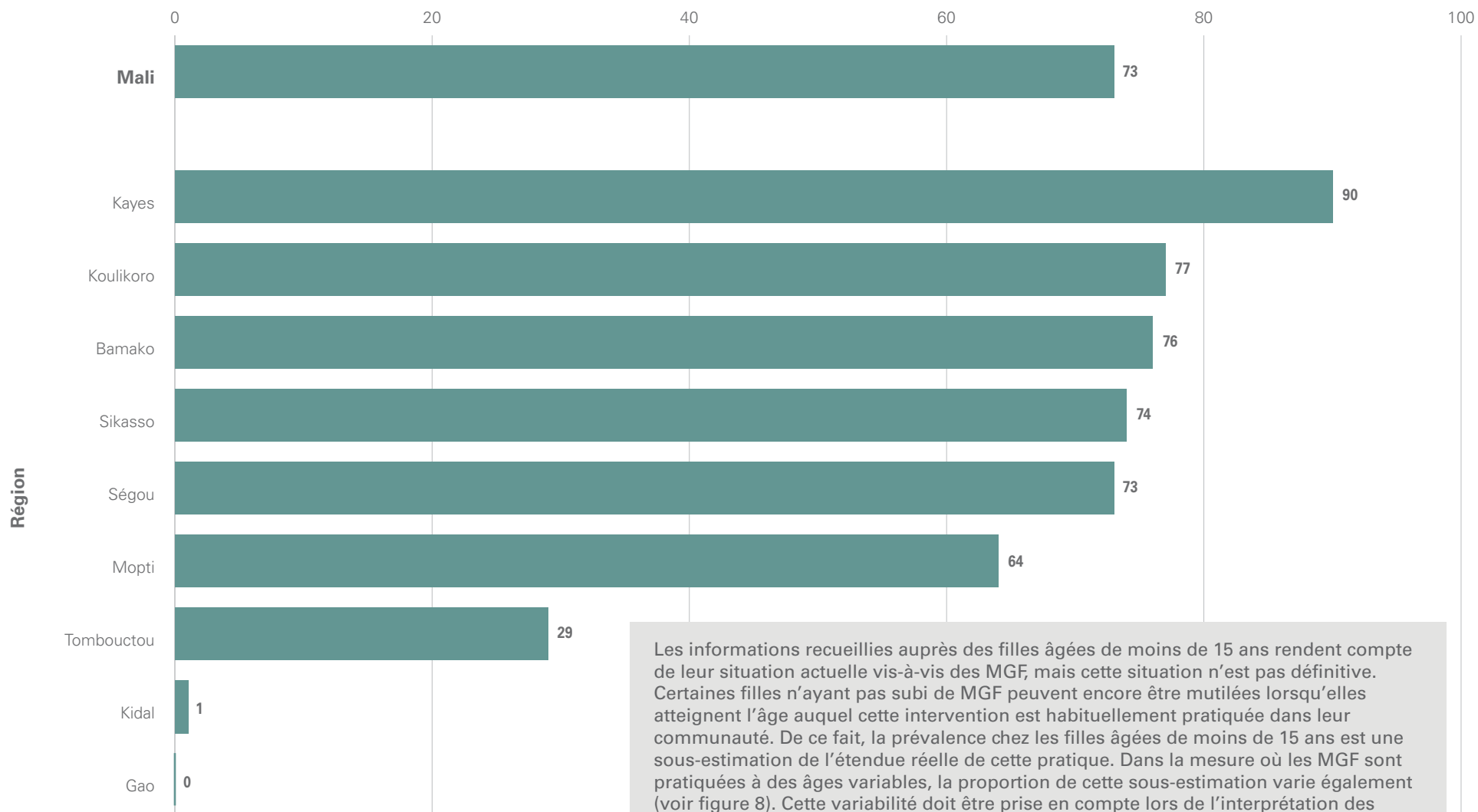
FIG. 4b Pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des MGF



Remarques : Ces valeurs s'appuient sur un minimum de 25 cas non pondérés. Les valeurs fondées sur 25 à 49 cas non pondérés sont indiquées entre parenthèses. Les données relatives à certains groupes ethniques ont été supprimées, car le nombre de cas était insuffisant pour réaliser l'analyse. En raison de difficultés rencontrées pour accéder aux zones rurales lors de la collecte de données, les informations concernant la région de Kidal sont uniquement valables pour les zones urbaines.

## Au Mali, près de trois quarts des filles de moins de 15 ans ont subi des MGF.

FIG. 5 Pourcentage de filles âgées de 0 à 14 ans ayant subi des MGF



Les informations recueillies auprès des filles âgées de moins de 15 ans rendent compte de leur situation actuelle vis-à-vis des MGF, mais cette situation n'est pas définitive. Certaines filles n'ayant pas subi de MGF peuvent encore être mutilées lorsqu'elles atteignent l'âge auquel cette intervention est habituellement pratiquée dans leur communauté. De ce fait, la prévalence chez les filles âgées de moins de 15 ans est une sous-estimation de l'étendue réelle de cette pratique. Dans la mesure où les MGF sont pratiquées à des âges variables, la proportion de cette sous-estimation varie également (voir figure 8). Cette variabilité doit être prise en compte lors de l'interprétation des données sur la prévalence des MGF pour un groupe d'âge donné.

Au Mali, la prévalence des MGF chez les filles augmente considérablement avec l'âge. Alors que 56 % des filles âgées de moins de 5 ans ont subi des MGF, cette proportion atteint 86 % chez les filles âgées de 10 à 14 ans.

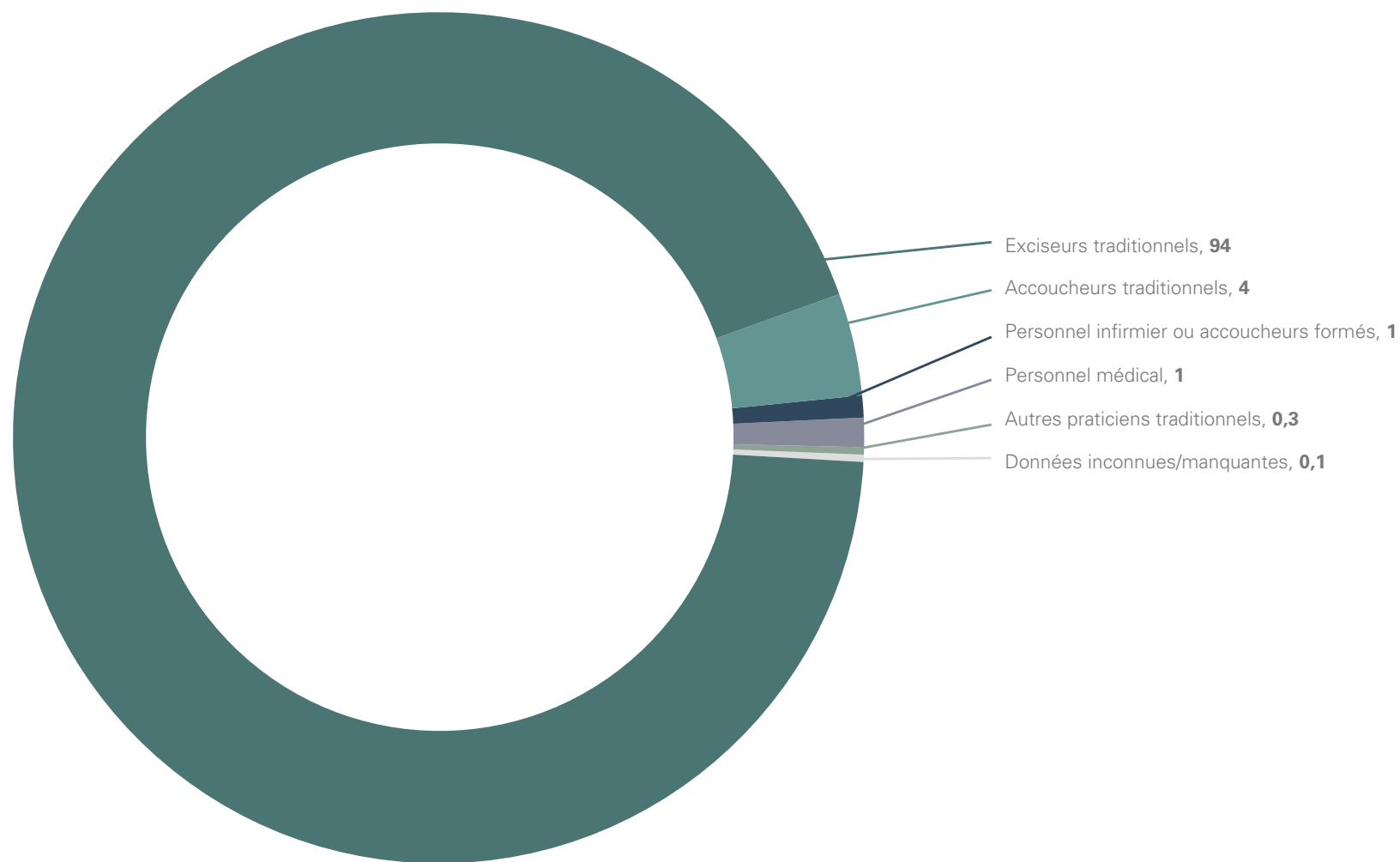
Remarque : En raison de difficultés rencontrées pour accéder aux zones rurales lors de la collecte de données, les informations concernant la région de Kidal sont uniquement valables pour les zones urbaines.



# Contexte des MGF

Au Mali, les MGF sont le plus souvent réalisées par des praticiens traditionnels.

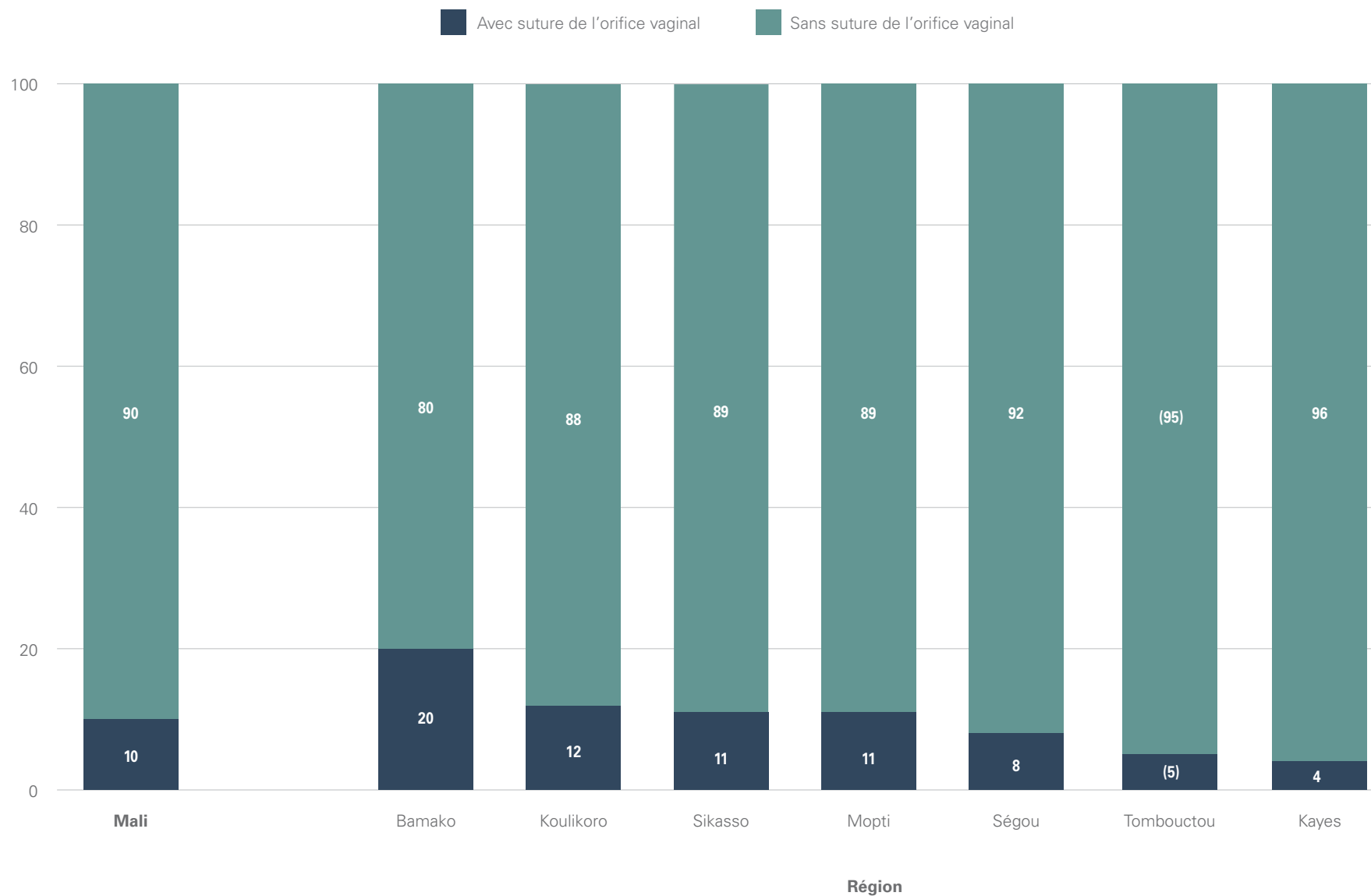
FIG. 6 Répartition en pourcentage des filles âgées de 10 à 14 ans ayant subi des MGF, par type de praticien



Remarque : En raison des arrondis, la somme des valeurs n'est pas égale à 100 %.

La forme de MGF la plus grave, qui consiste à suturer l'orifice vaginal, existe dans toutes les régions où celles-ci sont pratiquées. À l'échelle nationale, cette forme touche 1 fille mutilée sur 10.

FIG. 7 Répartition en pourcentage des filles âgées de 10 à 14 ans ayant subi des MGF, par type de MGF

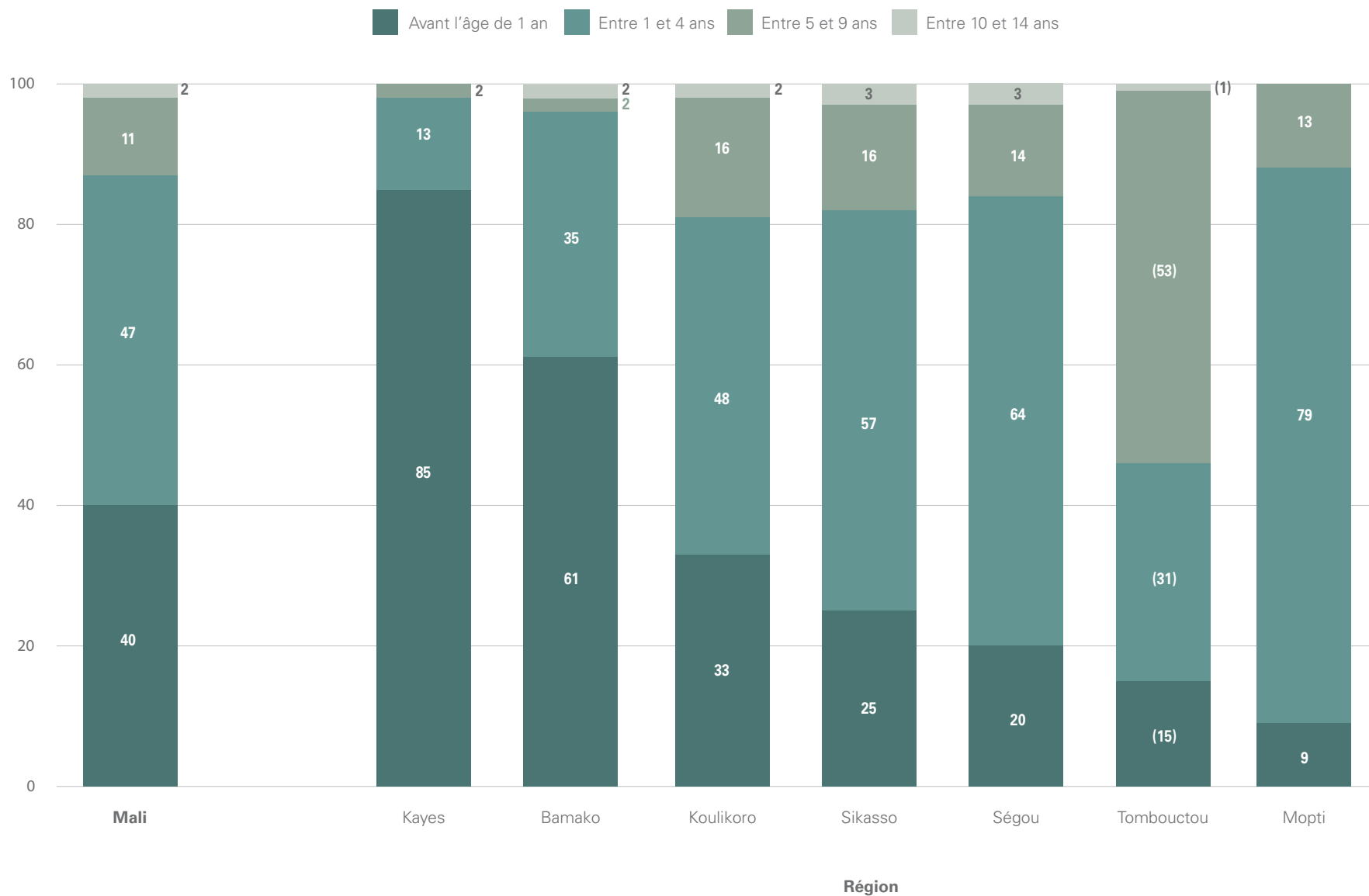


Remarques : Ces valeurs s'appuient sur un minimum de 25 cas non pondérés. Les valeurs fondées sur 25 à 49 cas non pondérés sont indiquées entre parenthèses. Les données relatives à certaines régions ont été supprimées, car le nombre de cas était insuffisant pour réaliser l'analyse.



## Au Mali, la majorité des MGF sont pratiquées avant l'âge de 5 ans, et presque toutes avant l'adolescence.

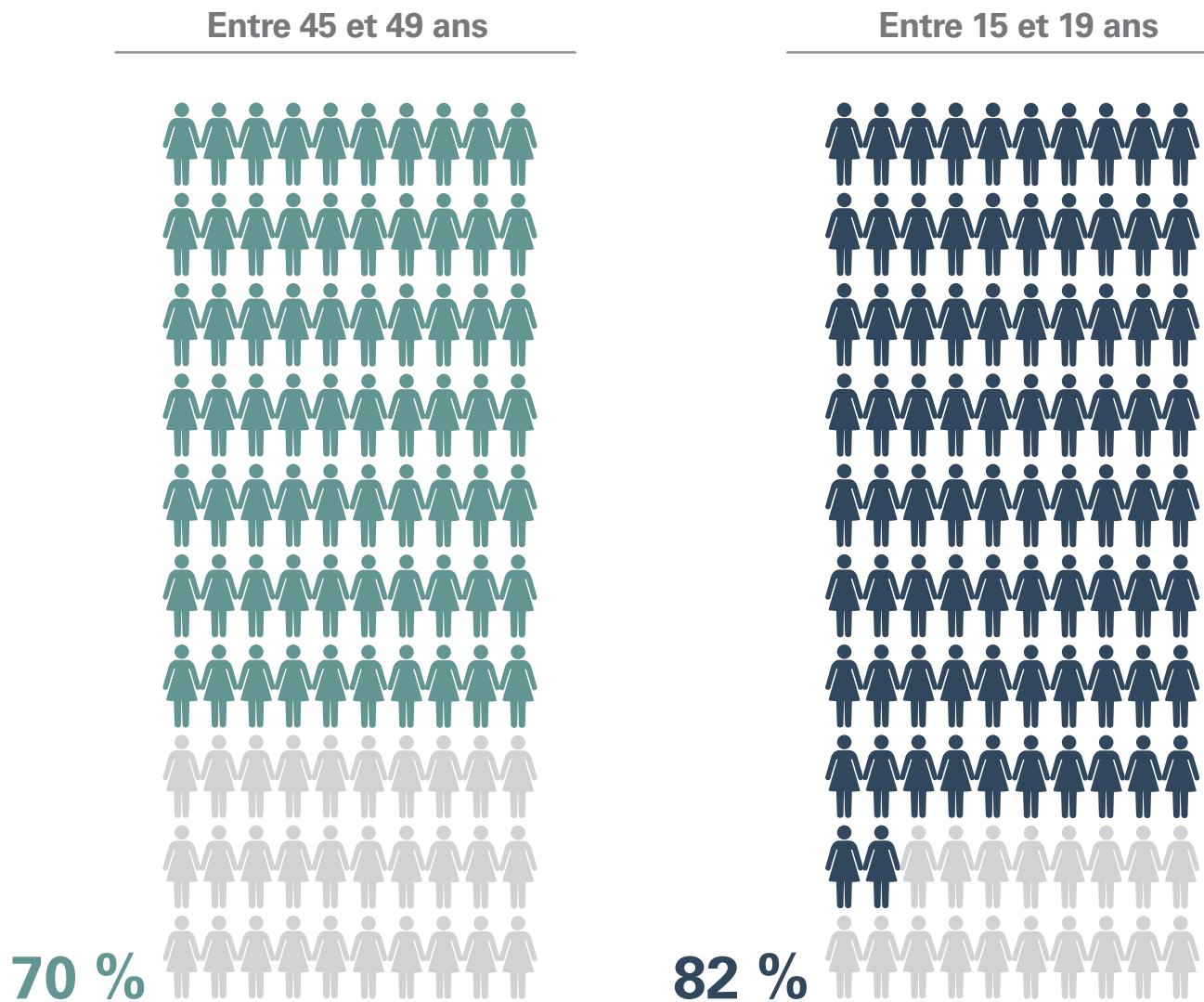
FIG. 8 Répartition en pourcentage des filles âgées de 10 à 14 ans ayant subi des MGF, par âge auquel la mutilation a eu lieu



Remarques : En raison des arrondis, la somme de certaines valeurs n'est pas égale à 100 %. Les valeurs présentées s'appuient sur un minimum de 25 cas non pondérés. Les valeurs fondées sur 25 à 49 cas non pondérés sont indiquées entre parenthèses. Les données relatives à certaines régions ont été supprimées, car le nombre de cas était insuffisant pour réaliser l'analyse.

Les adolescentes maliennes sont plus nombreuses que leurs aînées à avoir subi des MGF avant l'âge de 5 ans. Il semble donc que les MGF soient réalisées à un âge légèrement plus précoce qu'auparavant.

FIG. 9 Pourcentage de femmes âgées de 45 à 49 ans et d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ayant été mutilées avant l'âge de 5 ans, parmi les filles/femmes mutilées



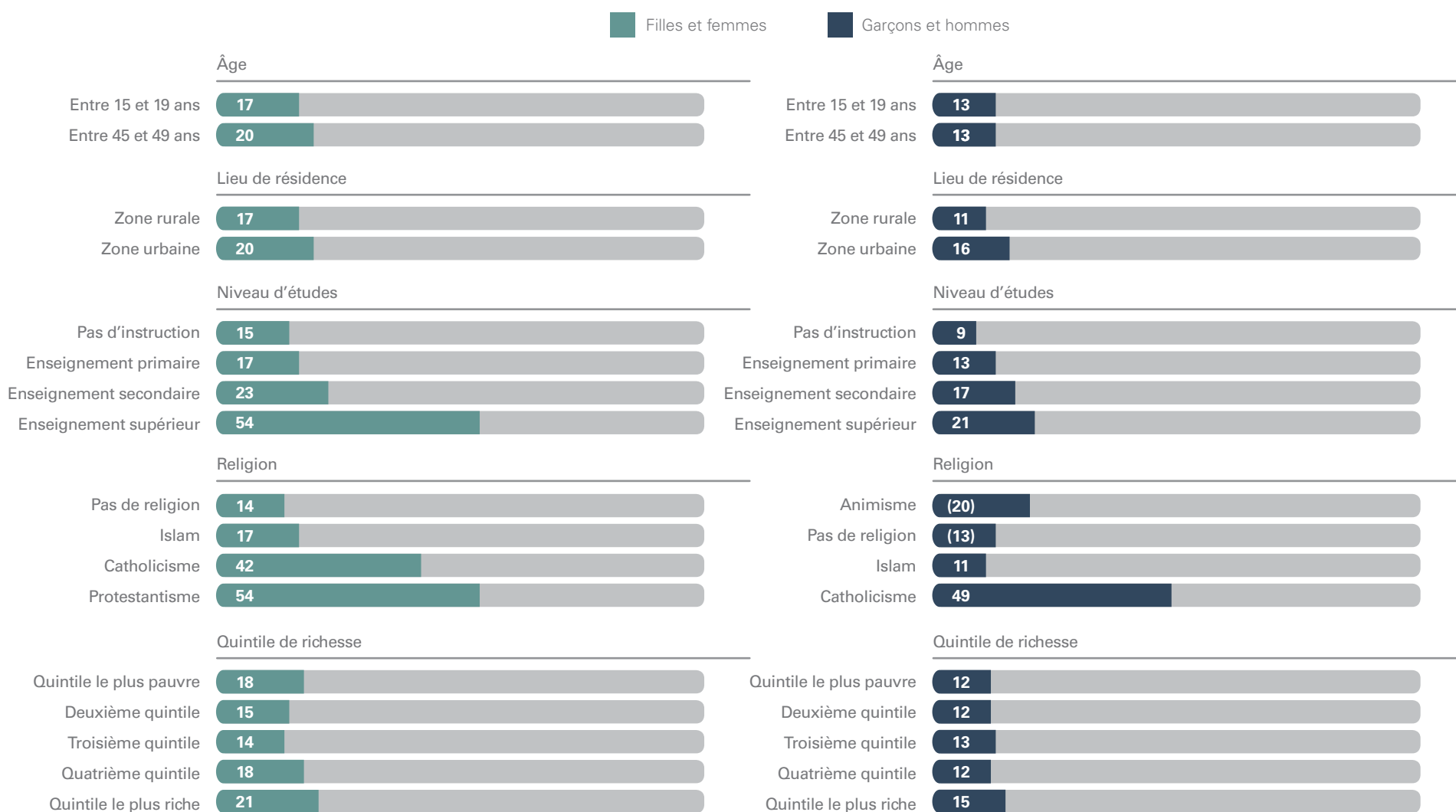




# Attitudes à l'égard des MGF

L'opposition aux MGF reste rare au Mali, même si les personnes plus instruites (notamment les femmes) et de confession chrétienne sont plus nombreuses à considérer que cette pratique doit être éliminée.

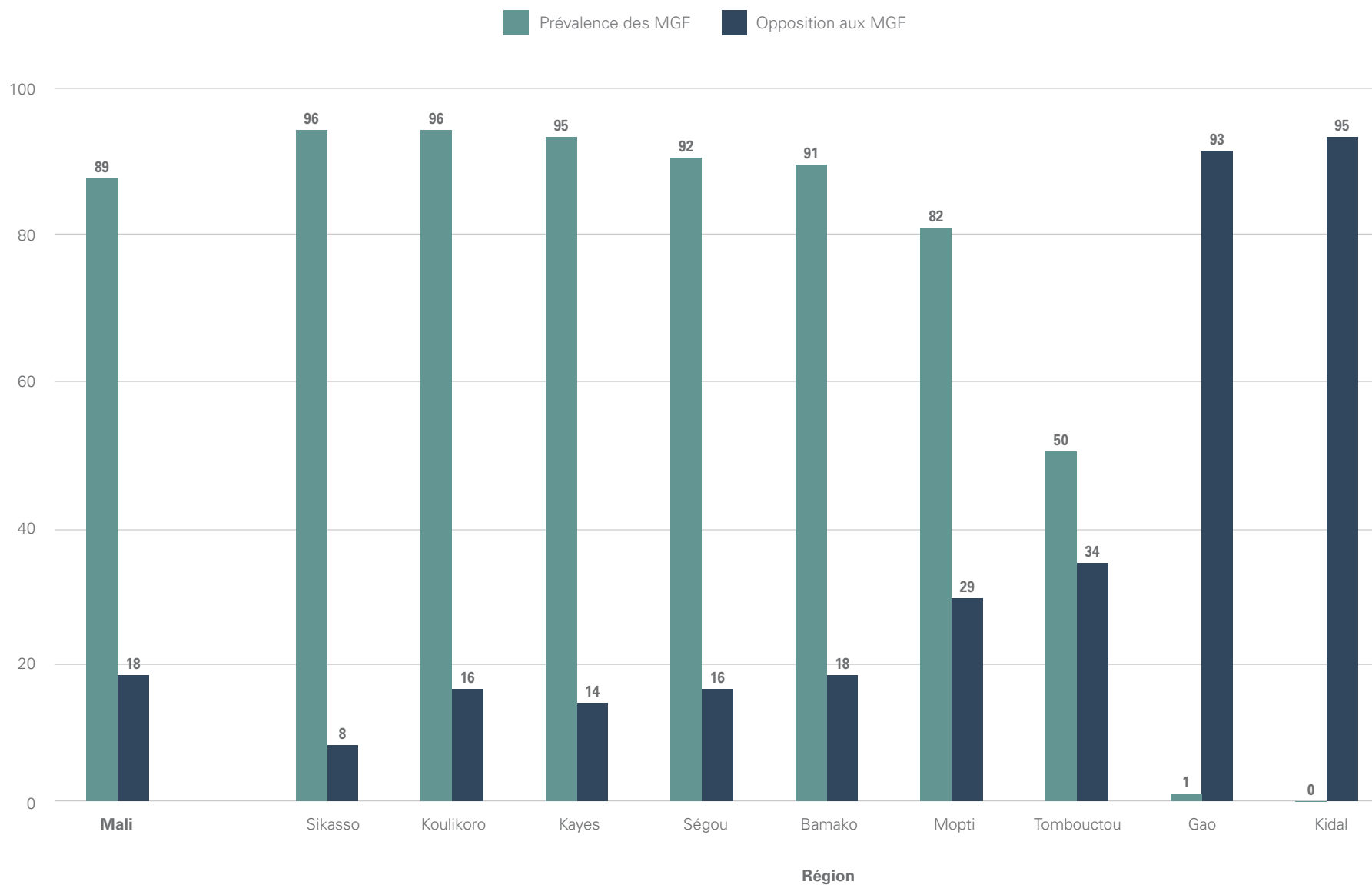
FIG. 10 Pourcentage de filles, de femmes, de garçons et d'hommes âgés de 15 à 49 ans qui ont entendu parler des MGF et pensent que cette pratique doit être éliminée



Remarques : Ces valeurs s'appuient sur un minimum de 25 cas non pondérés. Les valeurs fondées sur 25 à 49 cas non pondérés sont indiquées entre parenthèses. Les données relatives à certains groupes ont été supprimées, car le nombre de cas était insuffisant pour réaliser l'analyse.

## L'opposition aux MGF est plus fréquente dans les régions où la pratique est peu répandue.

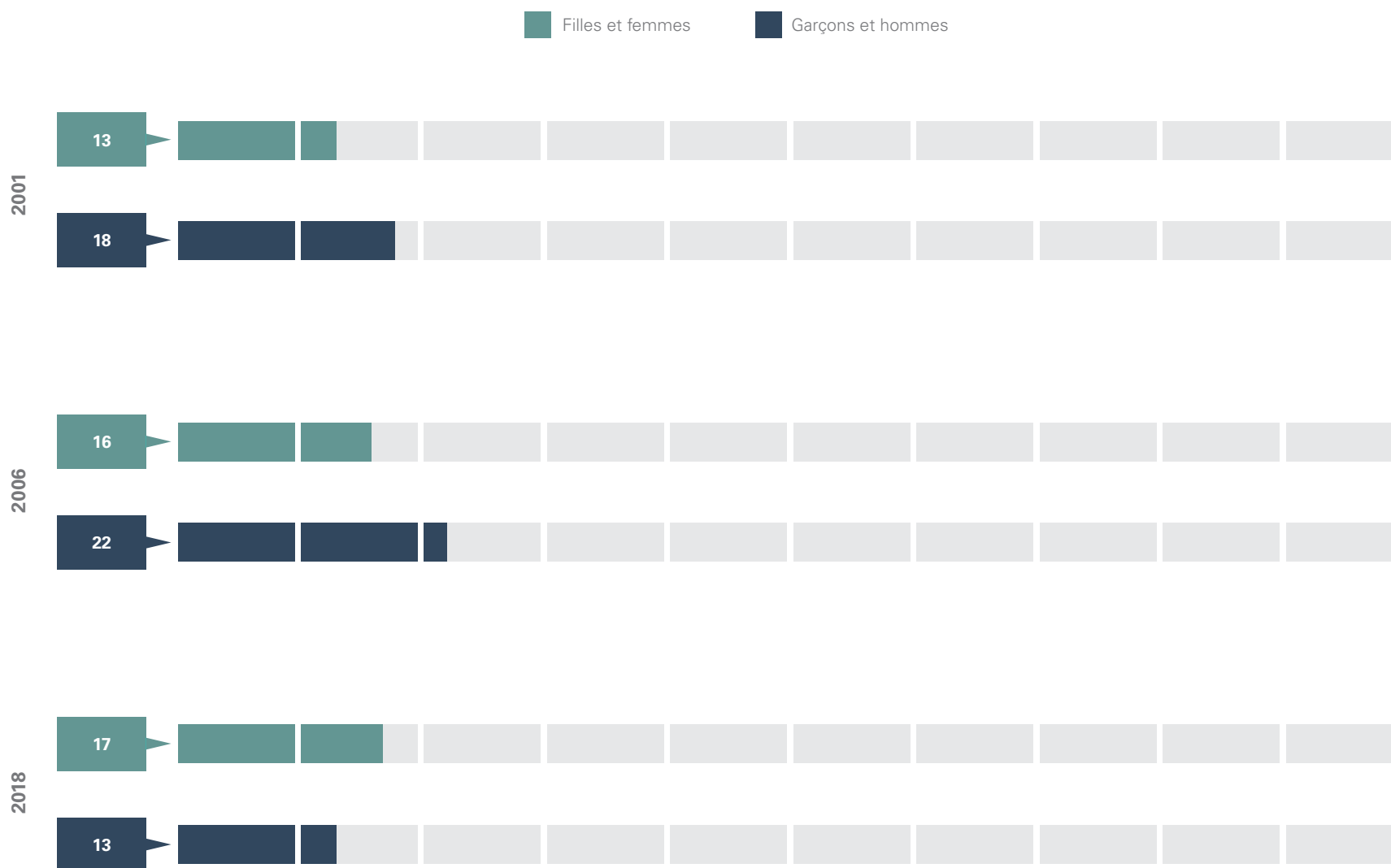
**FIG. 11** Pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des MGF (prévalence) et pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont entendu parler des MGF et pensent que cette pratique doit être éliminée (opposition)



Remarque : En raison de difficultés rencontrées pour accéder aux zones rurales lors de la collecte de données, les informations concernant la région de Kidal sont uniquement valables pour les zones urbaines.

## Le pourcentage de Maliens qui considèrent que les MGF doivent être éliminées reste faible depuis deux décennies.

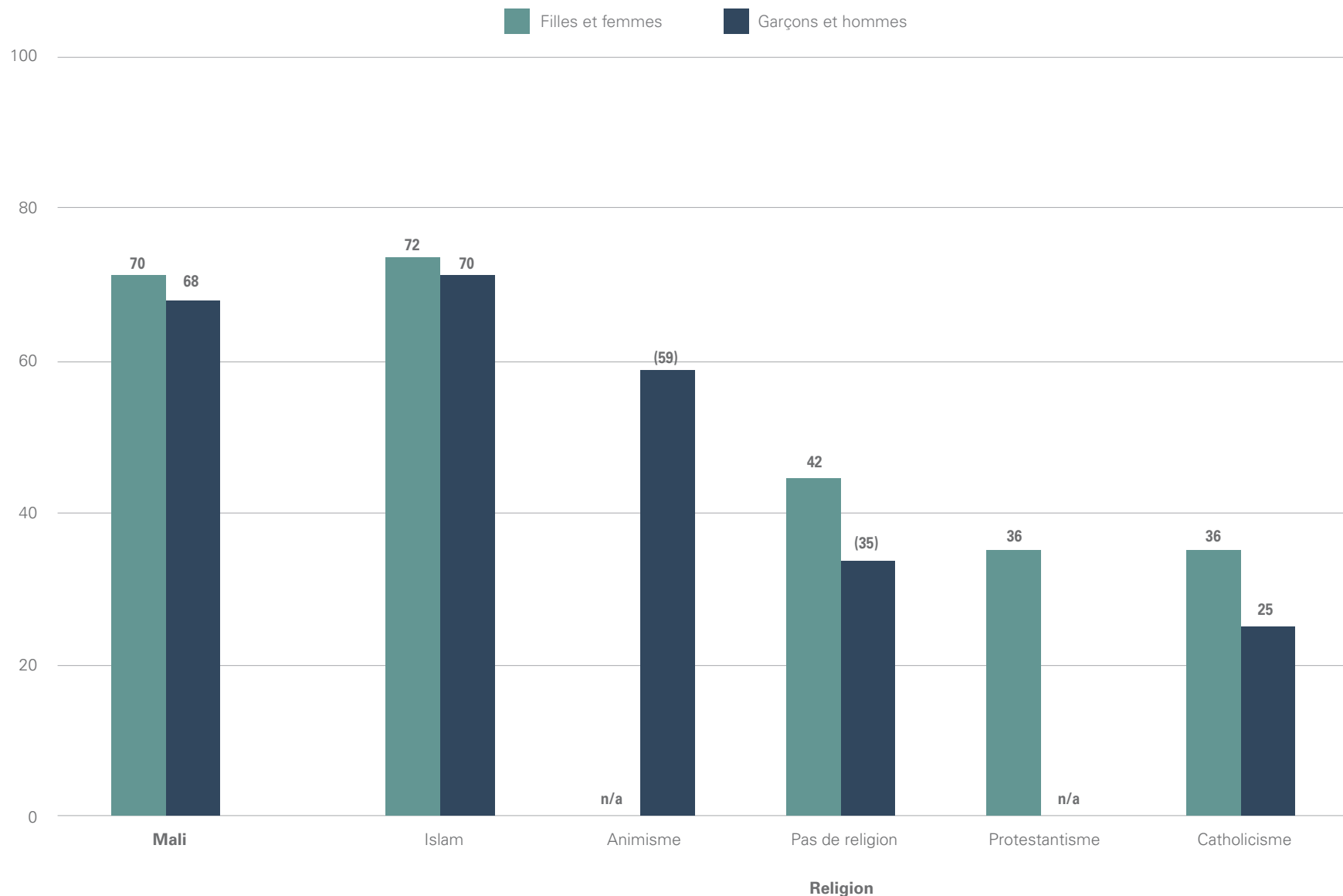
FIG. 12 Pourcentage de filles, de femmes, de garçons et d'hommes âgés de 15 à 49 ans qui ont entendu parler des MGF et pensent que cette pratique doit être éliminée





La conviction que les MGF constituent une obligation religieuse dépend des confessions : près de trois quarts des hommes et des femmes qui s'identifient comme musulmans considèrent que les MGF sont prescrites par la religion. Chez les chrétiens, cette proportion est moins élevée.

FIG. 13 Pourcentage de filles, de femmes, de garçons et d'hommes âgés de 15 à 49 ans qui ont entendu parler des MGF et pensent que cette pratique est une obligation religieuse

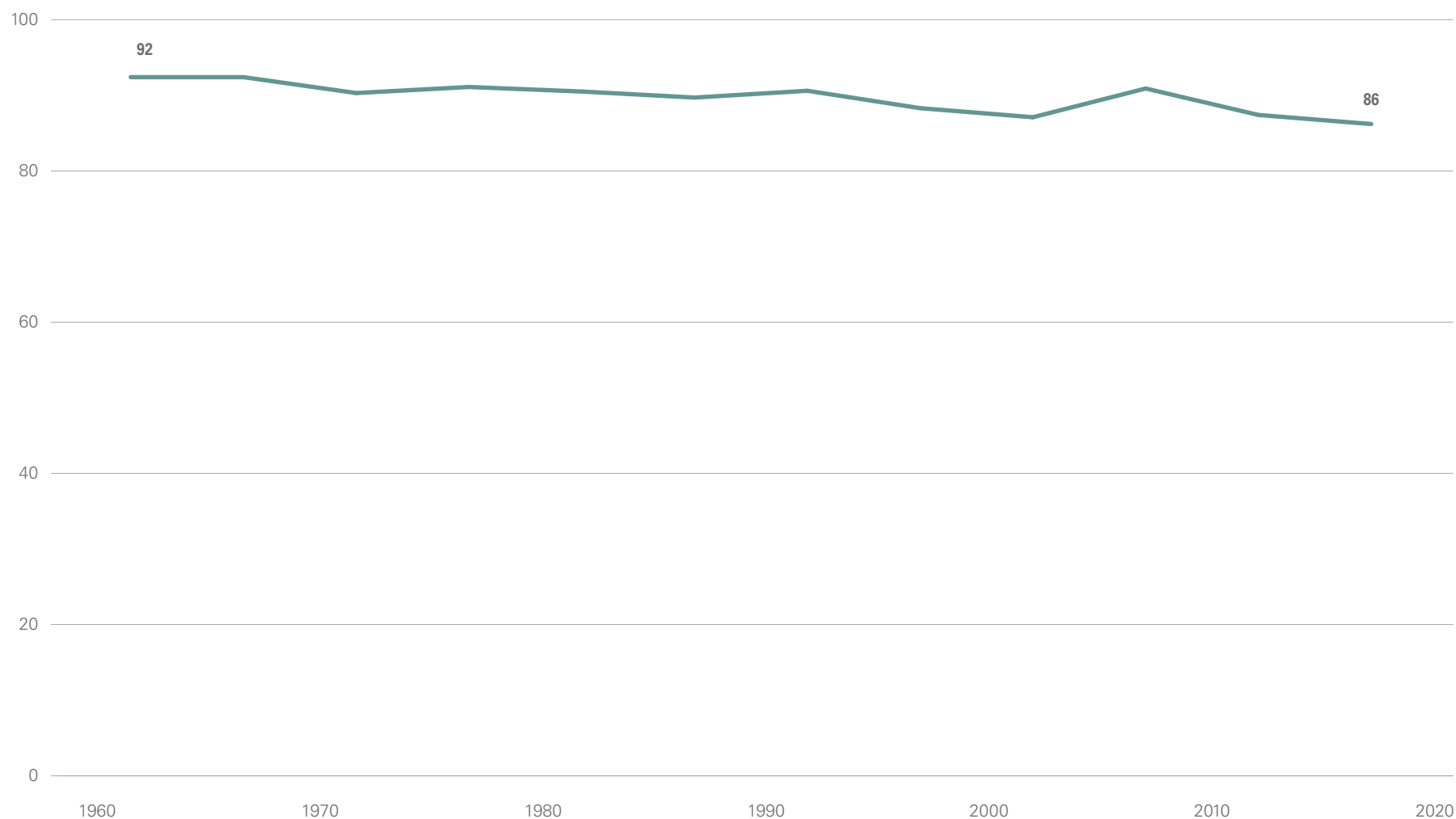


Remarques : Ces valeurs s'appuient sur un minimum de 25 cas non pondérés. Les valeurs fondées sur 25 à 49 cas non pondérés sont indiquées entre parenthèses. Les données relatives à certains groupes ont été supprimées, car le nombre de cas était insuffisant pour réaliser l'analyse.

# Évolution au fil des générations

La prévalence des MGF reste stable – autour de 90 % – depuis au moins cinq décennies.

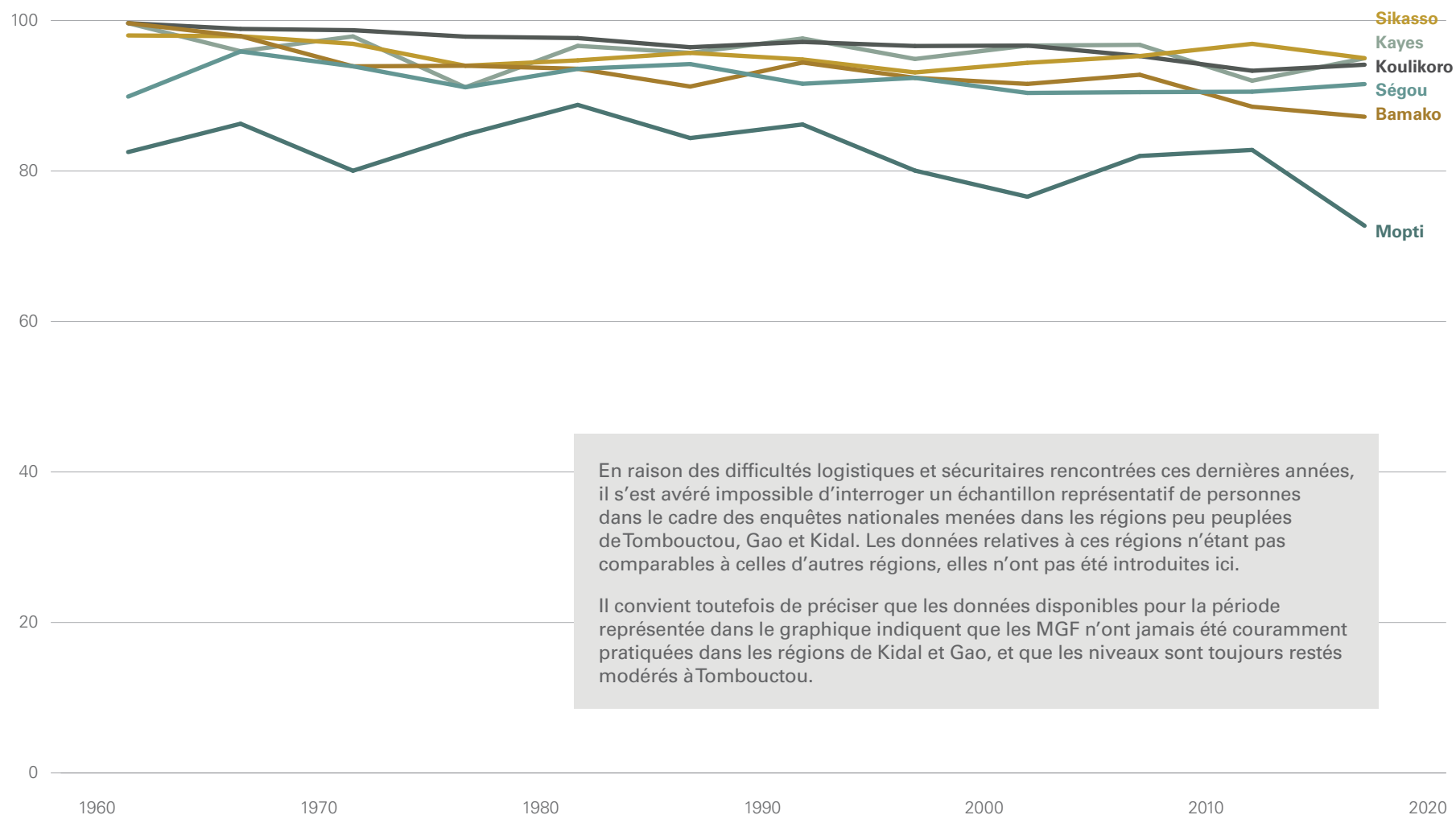
FIG. 14 Pourcentage d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ayant subi des MGF



Remarques : Les tendances relatives à la prévalence des MGF sont calculées d'après toutes les données issues d'enquêtes comparables. Pour de plus amples détails, voir les notes techniques. La prévalence des MGF pour la période couverte dans ce graphique a été vérifiée en tenant compte des intervalles de confiance pour chaque valeur. Aucune différence statistiquement significative n'a été constatée, y compris dans la prévalence des dix dernières années.

## Les régions où les MGF sont les plus répandues n'ont pas enregistré de déclin de la pratique.

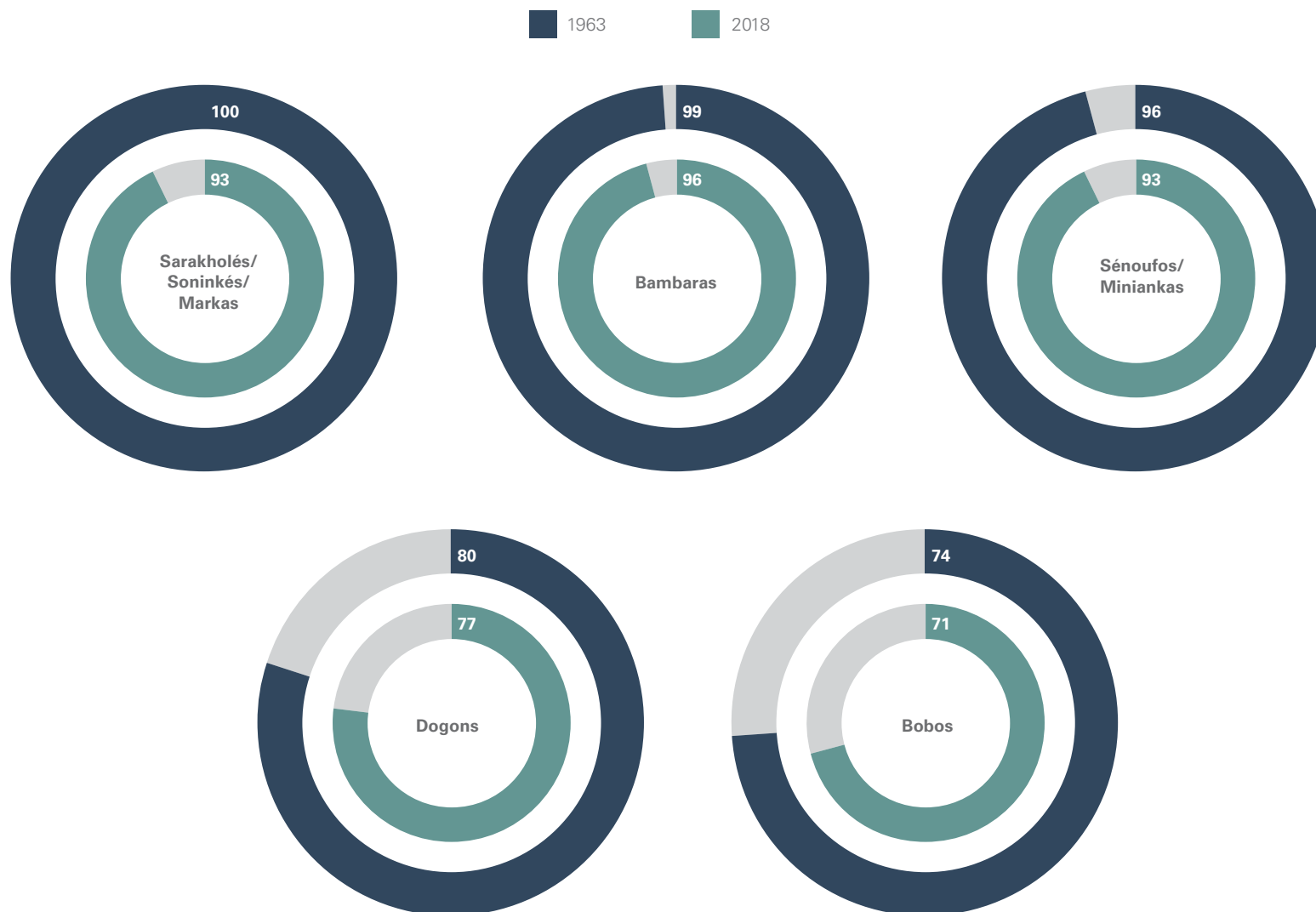
FIG. 15 Pourcentage d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ayant subi des MGF



Remarques : Les tendances relatives à la prévalence des MGF sont calculées d'après toutes les données issues d'enquêtes comparables. Pour de plus amples détails, voir les notes techniques.

## Chez les groupes ethniques où les MGF sont courantes, la pratique a très peu diminué.

FIG. 16 Pourcentage d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ayant subi des MGF



Remarques : Les tendances relatives à la prévalence des MGF sont calculées d'après toutes les données issues d'enquêtes comparables. Pour de plus amples détails, voir les notes techniques. Seuls les groupes ethniques pour lesquels la prévalence actuelle des MGF est supérieure à 50 % sont présentés ci-dessus.



# Perspectives pour 2030



La cible des ODD qui vise à éliminer les MGF d'ici à 2030 ne semble pas atteignable au Mali.



Si les tendances actuelles se maintiennent, les MGF toucheront encore près de 9 filles sur 10 en 2030.



En raison de la croissance démographique, de plus en plus de filles pourraient être exposées à cette pratique néfaste.



D'importants efforts seront nécessaires pour changer la donne et engager le Mali dans l'élimination des MGF.



# Riposte programmatique du Mali face aux MGF

Le programme malien d'élimination des MGF s'attache à travailler sur les différents niveaux des facteurs et conséquences de la pratique. Les données indiquent que la persistance de hauts niveaux de MGF dans le pays découle de l'absence d'interdiction légale de la pratique, des pressions exercées par les chefs religieux attentifs au maintien du statu quo, et des sanctions sociales subies par les personnes qui s'opposent aux MGF. L'UNICEF et ses partenaires ont élaboré un nouveau programme de pays innovant pour le Mali (2020-2024) qui inclut, parmi ses objectifs, un changement des normes sociales et des normes de genre relatives aux MGF. La réussite de cette approche sera mesurée à l'aune de l'augmentation de la proportion de femmes et d'hommes qui se disent favorables à l'élimination des MGF. Le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille dirige cette initiative, avec l'aide des ministères de tutelle, d'organisations communautaires, d'organisations de la société civile, d'organisations non gouvernementales et d'autres organismes des Nations Unies.

## Le programme repose sur six stratégies fondées sur des données probantes :

- 1. Adaptation des approches aux contextes locaux :** La pratique des MGF et les facteurs qui y contribuent varient selon les localités. La prévalence des MGF dépend aussi fortement des groupes ethniques, des croyances religieuses, des rites traditionnels et des stéréotypes de genre. Les programmes s'appuient donc sur une connaissance approfondie des dynamiques locales afin de définir des points d'entrée efficaces et pertinents en faveur du changement social.
- 2. Leadership et coordination :** Une volonté politique et une collaboration étroite à l'échelle nationale, régionale et locale sont indispensables pour mettre fin aux MGF. Le Programme national pour l'abandon des violences basées sur le genre, dont font partie les MGF, encadre la coordination des parties prenantes, le leadership et l'obligation de redevabilité des partenaires. Des efforts de plaidoyer sont déployés en faveur de l'adoption d'un projet de loi relatif aux violences basées sur le genre rédigé en 2017 dans le but d'ériger les MGF et d'autres types de violences en infraction pénale. Ce plaidoyer veille aussi à ce que le Mali honore ses engagements internationaux en la matière.
- 3. Participation active de la communauté :** Les perspectives, les opinions et les connaissances locales des enfants et des jeunes, ainsi que des autres membres de la communauté, font partie intégrante de tous les efforts d'élimination des MGF. Une première étape cruciale consiste à maintenir un dialogue constant avec les filles, les femmes, les garçons et les hommes afin de s'interroger sur les pratiques, de rechercher des solutions et d'identifier les possibles difficultés. Ces dialogues menés selon une approche participative et sensible au genre sont consolidés par des campagnes de communication relayées dans les médias et sur les réseaux sociaux. À l'échelle communautaire, cette démarche se prolonge par des comités locaux d'« alerte », qui se mobilisent lorsque des mutilations sont planifiées ou réalisées.
- 4. Émancipation des filles :** Une attention particulière est portée à l'autonomisation des adolescentes, afin de leur donner les moyens de promouvoir le changement des normes comportementales et sociales. Les activités proposées visent à développer les compétences psychosociales telles que l'estime de soi et l'empathie, et à donner aux jeunes les clés pour communiquer de façon constructive et efficace, et pour exprimer leur potentiel de contribution au changement. Par ailleurs, les filles et les garçons sont encouragés à participer activement aux activités de mobilisation sociale, aux dialogues intergénérationnels et aux clubs d'élèves axés sur le partage d'informations autour des dangers des MGF.
- 5. Communication pour le développement et transformation de la conception des genres :** Des efforts sont déployés pour favoriser la remise en question des normes de genre et des stéréotypes sexistes dans les familles, les communautés, les établissements scolaires et les médias. Ces initiatives entendent combattre les croyances traditionnelles qui prônent le contrôle sur les filles et les femmes, et mettre fin à l'impunité sociale qui entoure la violence commise à leur égard.
- 6. Qualité des services :** Les services liés aux MGF doivent répondre efficacement aux besoins des filles et se trouver à proximité immédiate des publics qui en ont besoin. Les filles et les familles sont encouragées à signaler les cas de MGF et à solliciter un soutien professionnel de qualité afin de mieux supporter et guérir les traumatismes physiques ou émotionnels.



# Notes techniques

Pour mesurer la prévalence des MGF, cette analyse s'est appuyée sur l'indicateur 5.3.2 des ODD, qui s'intéresse à la proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi cette pratique.

Le nombre de filles et de femmes ayant subi des MGF est calculé d'après les données démographiques de 2019.

Les intervalles de confiance ne sont pas précisés dans cette publication. La prudence est donc de mise lors de l'interprétation des résultats, car les différences apparentes entre les groupes ne sont pas nécessairement significatives. Les principaux intitulés décrivant les figures ont été rédigés en tenant compte des intervalles de confiance pour toutes les valeurs. Ainsi, toute différence entre les groupes mentionnée dans un titre est significative sur le plan statistique.

Les informations relatives au contexte des MGF au Mali sont valables pour des filles âgées de 10 à 14 ans. La majorité des MGF ayant lieu avant l'âge de 5 ans au Mali, les données pour cette tranche d'âge concernent des mutilations relativement récentes. En revanche, les données relatives aux femmes plus âgées ont trait à des mutilations effectuées il y a plusieurs décennies. Lorsque les données montrent que les circonstances des MGF infligées aux filles diffèrent de celles subies par leurs aînées, cette information fait l'objet d'une figure distincte.

Les tendances dans la prévalence des MGF telle que présentée dans les figures 14 à 16 ont été calculées d'après des données tirées des enquêtes démographiques et de santé réalisées au Mali en 1995, 2001, 2006, 2012-2013 et 2018. L'enquête réalisée en 2012-2013 n'a pas été prise en compte dans le calcul de la tendance nationale ni dans les tendances propres aux groupes ethniques, car elle n'a pas été menée dans les régions du nord du pays et n'est donc pas représentative sur le plan national. Cette enquête a aussi été exclue du calcul des tendances pour la région de Mopti, car certaines zones de cette région étaient inaccessibles pendant la collecte de données. Comme indiqué à la page 21, les tendances relatives à Tombouctou, Kidal et Gao ne sont pas fournies en raison de l'absence de données comparables pour la période couverte.





Pour en savoir plus sur les données présentées dans  
cette publication :

---

UNICEF, Section des données et de l'analytique  
Division des données, de l'analytique, de la planification  
et du suivi  
3 United Nations Plaza  
New York, NY 10017, États-Unis

Adresse électronique : [data@unicef.org](mailto:data@unicef.org)  
Site Internet : [data.unicef.org](http://data.unicef.org)

Pour en savoir plus sur les MGF au Mali :

---

UNICEF Mali  
Niamakoro, route de l'aéroport  
BP 96 - Bamako  
République du Mali

Tél. : +223 44 97 70 00  
Site Internet : [unicef.org/mali](http://unicef.org/mali)